Victoriaville FIÈREMENT DURABLE

AVIS PUBLIC

Demande d’ouverture d’un registre

700, rue Notre-Dame Est – second projet PPCMOI 2026-19

C’est quoi le projet?

Il vise à autoriser un lave-auto à la main au 700, rue Notre-Dame Est.

Les étapes avant que le projet puisse se réaliser

- **Adoption du projet de résolution** : Mardi 6 octobre 2026
- **Consultation publique :** Mardi 27 octobre 2026
- **Adoption du second projet :** Mardi 3 novembre 2026
- **Demande de participation au registre :** Date limite : jeudi 26 novembre 2026

À quoi sert cet avis?

Si vous souhaitez vous exprimer sur ce projet, prenez connaissance des informations essentielles contenues dans cet avis.

Nous sommes à l’étape du dépôt d’une demande d’ouverture d’un registre. Lors de cette étape, vous pouvez déposer une demande écrite afin que certains éléments du projet soient soumis à un registre.

C’est quoi un registre?

Le registre consiste en une journée où le citoyen peut se présenter à l’hôtel de ville afin de signer un document présentant son désaccord. Si un nombre suffisant de personnes vient signer le registre, un référendum pourrait être tenu.

Sur quel élément pouvez-vous déposer une demande pour ouvrir un registre?

Dans la zone M-424, autoriser un lave-auto à la main faisant partie de la classe « Commerce lié aux véhicules à moteur (C7) » sur le lot numéro 2 948 264 du cadastre du Québec.

Le second projet de résolution PPCMOI 2026-19 est disponible à l’hôtel de ville durant les heures de bureau ou en ligne : https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/615-11-26.pdf

Qui peut déposer une demande?

Une personne domiciliée, un propriétaire d’un immeuble ou un occupant d’une entreprise dont l’adresse est située dans les zones indiquées au plan suivant :

https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/PPCMOI_700_NDE.pdf

Vous pouvez obtenir les informations sur les conditions pour faire une demande au bureau de la greffière durant les heures de bureau.

Comment remplir votre demande?

Votre demande doit :

- préciser l'élément du projet qui vous préoccupe,
- indiquer la zone où se trouve votre adresse,
- être reçue à l'hôtel de ville **au plus tard le jeudi 26 novembre 2026**,
- être signée par au moins 12 personnes de la même zone ou, si la zone compte moins de 21 personnes, par la majorité des résidents,
- être déposée sur le formulaire ci-joint : https://d16k40le270owi.cloudfront.net/Documents/service-juridique/avis-publics/Demande-douverture-dun-registre-formulaire.pdf

Et après?

- si le nombre nécessaire de signatures n'est pas reçu, le conseil municipal peut adopter une résolution approuvant le projet, donc le processus se termine à cette étape,

  OU

- si un nombre suffisant de signatures est atteint, un registre pour demander la tenue d'un référendum pourrait être ouvert sur certains éléments du projet.

VICTORIAVILLE, CE 18 NOVEMBRE 2026

La greffière,

Me Rosane Roy